

REMIS PAR LA SOCIETE DARWI
COURRIER DU 20 DECEMBRE 2004
NORME EN71-3
EMETTEUR:FABIENNE BOVY
DEVIS N°1088 DJC

DARWI SA
RUE DU DOSSAY, 5
B-4020 WANDRE
BELGIQUE

PATE DARWI TERRACOTTA

CLICHY, le 04/02/05
RAPPORT D'ESSAI
041230-8035C

RAPPORT D'ESSAIS DE SECURITE DES JOUETS
TOY SAFETY TESTING REPORT

NATURE DU JOUET EXAMINE / NATURE OF THE SAMPLE : PATE
DARWI TERRACOTTA / TERRACOTTA DARWI DOUGH



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les 4 première(s) page(s) de ce document constitue(nt) le rapport d'essais.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais identifiés par (#) ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.
Le présent rapport est émis par la société conformément à ses Conditions Générales de Services (copie disponible sur demande).

DATE DE RECEPTION ECHANTILLON: 23/12/04
DATE DE DEBUT DES ESSAIS : 02/02/05
DATE DE FIN DES ESSAIS : 03/02/05

EXAMEN DE LA CONFORMITE A LA NORME NF EN 71 - PARTIE 3
(MARS 1995) ET SON AMENDEMENT A1 (SEPTEMBRE 2000) :
MIGRATION DE CERTAINS ELEMENTS

EXAMINATION FOR COMPLIANCE WITH THE EUROPEAN STANDARD EN 71 -
SAFETY OF TOY - PART 3 (1994) AND A1 AMENDMENT (2000):
MIGRATION OF CERTAIN ELEMENTS

- * résultats exprimés en mg d'élément soluble / kg de matériau .
results reported are amount soluble element in mg/kg
- * méthode utilisée : Spectrométrie d'émission atomique à plasma
heavy element analysis is performed by inductively coupled
plasma spectrometry
- * Date de l'essai / Test date : 03.02.04

ECHANTILLONS ANALYSES

041230-8035C : PATE DARWI TERRACOTTA / TERRACOTTA DARWI DOUGH

DETERMINATION UNITE	041230-8035C
ARSENIC mg/kg	< 10
MERCURE mg/kg	< 12
SELENIUM mg/kg	< 50
CHROME mg/kg	< 7
ANTIMOINE mg/kg	< 20
PILOMB mg/kg	< 35
CADMIUM mg/kg	< 3
BARYUM mg/kg	< 17
MASSE mg	202.1
METHODE	8.8
REMARQUES	

TENEURS LIMITES IMPOSEES PAR LA NORME NF EN 71 - PARTIE 3 (1995)

- Coefficient de correction analytique - Commentaires -

MAXIMUM LIMITS OF EN 71 - PART 3 (1995)

- Coefficient of analytic correction - comments

Limites de migration d'éléments (valeurs exprimées en mg/kg) :

Maximum migrated element in mg/kg toy material :

Elément soluble : As Hg Se Cr Sb Pb Cd Ba
Soluble element :

Matériaux-jouet 1 : 25 60 500 60 60 90 75 1000

Matériaux-jouet 2 : 25 25 500 25 60 90 50 250

Toy material 1/2 :

Coefficient de correction analytique :

Coefficient of analytic correction :

coefficient en % : 60 50 60 30 60 30 30 30

Matériaux 1: tout matériau sauf pâtes à modeler/peintures aux doigts

Matériaux 2: pâtes à modeler et peintures aux doigts

Material 1: Any material except for modelling clay and finger paint

Material 2: Modelling clay and finger paint.

Commentaires sur la méthode de préparation / Comments on method

- ES : solvant d'extraction : n-heptane
- MB : matériau de base incorporé à l'échantillon
- C : centrifugation de l'échantillon
- Ph : ajout d'acide HCl pour abaisser le Ph
- ST : échantillon stabilisé à 1 mol/l en HCl

ANALYSE DE SECURITE DES JOUETS / RESULTATS DES ESSAIS REALISES
SAFETY OF TOYS / RESULTS OF THE TESTS PERFORMED

ANALYSE N° / TEST REPORT N°: 041230-8035C
NATURE DE L'ECHANTILLON : PATE DARWI TERRACOTTA
NATURE OF THE SAMPLE : TERRACOTTA DARWI DOUGH
SOCIETE / COMPANY : DARWI SA
REFERENCE(S) / ITEM(S) : /

CONFORMITES DEMANDEES / COMPLIANCES REQUIRED :

- EN 71-3 1994/ NFS 51-214 - Migration de certains éléments
 - Migration of certain elements
- EN 71-3/A1 2000 - Amendement A1 à la norme EN 71-3
 - EN 71-3 amendment A1

RESULTATS OBTENUS / RESULTS :

NF EN 71-3 / EN 71-3 : CONFORME / PASS

REMARQUE(S) / REMARK(S) :

Les résultats mentionnés dans le rapport d'essais ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis aux Laboratoires SGS Multilab CTS et n'impliquent pas un jugement sur l'ensemble de la production.

The results mentioned in this report are only applicable to the samples submitted to SGS Multilab CTS Laboratories and do not involve judgement on the entire production.

Serge Milon
Responsable service Jouets

Didier Bernard
Adjoint au Responsable du service Jouets

